

APPEL D'OFFRE :

« TERRITOIRES DE MARQUES ANFA – POSITIONNEMENT ET UNIVERS GRAPHIQUES »

FOIRE AUX QUESTIONS

Quelle est la ligne graphique utilisée sur le support nommé *Memento 2014* ?

Il s'agit d'une ligne graphique déclinée uniquement sur ce document. L'objectif était de produire un document institutionnel et neutre, en vue de la refonte graphique prévue alors et objet de la consultation actuelle.

La signature utilisée sur le site web à savoir : « Agir pour l'avenir de la profession » sera donc abandonnée ?

Cette signature, déclinée aléatoirement sur plusieurs de nos supports dont le site web, n'est pas une contrainte.

L'objectif de la consultation étant la définition de territoires de marque et le positionnement, il s'agit notamment, comme stipulé dans le CDCT, de « faire évoluer le logo actuel [...] ajouter au logo une baseline / signature institutionnelle ».

Dans le cadre de la consultation, cette signature s'inscrit dans les livrables de la phase 1, plus spécifiquement dans la « recommandation/proposition liée à la signature de marque institutionnelle et au naming des marques associées (entreprise et organisme de formation) » (cf. RCAO).

La plaquette Offres de services est elle la dernière-née des supports de la gamme Entreprises ? Car différents dépliants sont présentés dans le dossier zippé fourni.

Il s'agit effectivement de la dernière production de la gamme entreprises. Comme expliqué dans le CDCT, les productions de l'ANFA souffrent d'une atomisation graphique à laquelle les propositions des candidats concourants devront remédier.

Quelle est la signification du sigle du logo actuel ?

Le cercle du logo actuel représente une roue.

Les traits symbolisent l'ensemble des activités de la branche (commerce, réparation automobile, moto, cycle, camion), marquées par une élévation des compétences (lignes ascendantes).

Qu'est ce qui est à deviser à savoir devons nous prévoir la charte graphique institutionnelle détaillée ainsi que celles des sous marques?

La création de l'ensemble des chartes graphiques, ombrelle et sous-marques, est à deviser.

À quoi correspondent les 2 lignes du tableau de prix dans l'acte d'engagement en page 04 ?

Création et conseil sont les deux "composantes" majeures de l'appel d'offres tel que décrit dans le cahier des charges.

Le tableau de prix figurant dans l'acte d'engagement constitue uniquement une proposition de décomposition de prix, il est librement amendable par les candidats en perspective de la tarification selon leurs prestations. Les candidats peuvent réaliser leur propre proposition de décomposition de prix.